

Réseau Prévention Harcèlement



Tous concernés !

De plus en plus souvent interpellés par des situations de harcèlement, des professionnels de différents horizons se réunissent depuis 2013 pour partager informations, pratiques et réflexions autour des problèmes de harcèlement à l'école. De ces contacts est né le "*Réseau Prévention Harcèlement*", qui vise à favoriser les échanges entre intervenants de différents secteurs (enseignement, jeunesse, égalité des chances, promotion de la santé, aide à la jeunesse, ...) de manière pluraliste. Ce réseau a récemment décidé de se constituer en ASBL afin de poursuivre et de renforcer la dynamique commune mise en place.

En 2014, notre réseau organisait le premier colloque participatif consacré au harcèlement scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, dont les objectifs étaient de sensibiliser et d'informer sur cette problématique. En 2015, nous avons consacré un deuxième colloque aux différentes façons de prévenir et de gérer le harcèlement scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, mais aussi en France, en Flandres et dans d'autres régions.

Les échanges alimentés par ces colloques débouchent aujourd'hui sur **deux initiatives concrètes** : d'une part la diffusion d'une brochure et d'autre part une proposition de conférence-débat.

La **brochure**, intitulée « *Prévention du harcèlement entre élèves : balises pour l'action* », est le fruit d'un long travail de mise en commun et de confrontation des diverses expériences par une quarantaine de professionnels. Ce document vise d'abord à expliquer clairement ce qu'est le harcèlement entre élèves, puis à décrire les réactions des parents face à cette situation. Il s'attache ensuite à dégager des pistes pour agir au niveau du groupe-classe, à identifier comment soutenir le travail des équipes éducatives, et à faciliter la mise en place de projets de prévention dans les écoles. Cette brochure s'adresse à tout adulte concerné par le phénomène du harcèlement entre élèves, et est disponible via les membres du réseau ainsi que sur notre site internet.

De manière complémentaire, des membres du réseau se tiennent cette année à la disposition des acteurs locaux de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour animer des **conférences-débats** sur le thème du harcèlement à l'école. Ces personnes-ressources, issues de différents horizons (société civile et secteur associatif, monde de la recherche et organismes publics), s'appuieront sur un support visuel conçu collectivement par le Réseau Prévention Harcèlement et modulable suivant le public visé : parents, enseignants, directions, jeunes, professionnels para- ou extra-scolaires, etc. Un point de contact unique (reseau.prevention.harcèlement@gmail.com) est dès à présent disponible

pour permettre aux personnes intéressées d'entrer rapidement en relation avec des membres du réseau proche de chez eux.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

Courriel : reseau.prevention.harcelement@gmail.com

Site web : <http://www.reseau-prevention-harcelement.be>

Personnes de contact pour les média :

- Benoît Galand (réfèrent académique) : 0497.38.77.39
- Etienne Jockir (Centres PMS) : 00496.25.23.02
- Bernard De Vos (DGDE) : 0475.42.79.89
- Ikram Ben ADDI (Comité des Elèves Francophones - CEF) : 0487.36.82.50
- Anne-Sophie Leloup (Service Droit des jeunes - SDJ) : 0476.97.52.13
- Alexandre Castanheira (Université de Paix) : 0497.74.86.39
- Bernard Hubien (UFAPEC) : 0476.52.74.77

Liste des organisations membres du réseau :

- La Fédération Wallonie Bruxelles, Direction générale de l'Enseignement obligatoire : Service de médiation scolaire, Equipe mobile, Observatoire de la violence et du décrochage scolaire.
- Le Délégué général aux Droits de l'Enfant (DGDE)
- Le CLPS du Brabant wallon
- L'Université catholique de Louvain (faculté de psychologie)
- La province du Hainaut (Enseignement)
- L'UFAPEC
- L'Université de Paix
- Le Conseil supérieur des CPMS
- Le CEF (le Comité des élèves francophones)
- CODE (Coordination des ONG pour les droits de l'enfant)
- UNIA (Centre interfédéral pour l'égalité des chances)
- La FAPEO
- Media-Animation
- Service Droit des jeunes.
- La Loupiote
- ACMJ
- ASBL Jeunes Et Citoyens